**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

**Band:** 122 (2019)

Artikel: Aux origines de la Société jurassienne d'Émulation : la Bibliothèque

ambulante, la Société statistique des districts du Jura et la Société

d'études

Autor: Noirjean, François

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-885916

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Aux origines de la Société jurassienne d'Émulation : la Bibliothèque ambulante, la Société statistique des districts du Jura et la Société d'études

#### FRANÇOIS NOIRJEAN

La fondation de la Société jurassienne d'Émulation à Porrentruy, le 11 février 1847, s'inscrit dans un mouvement général de création de sociétés savantes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles: académies, sociétés d'émulation, sociétés patriotiques, sociétés de lecture, cercles littéraires, sociétés économiques ou d'utilité publique ... Cette fondation n'est pas spontanée; elle résulte d'une visée « collective, progressive et nationale » selon la formule de Victor Érard <sup>2</sup>.

L'idée de la fondation d'une société savante attribuée à Xavier Stockmar qui réunit, en sa qualité recouvrée de conseiller d'État, quelques enseignants du Collège est constamment rappelée depuis le milieu du XIXº siècle jusqu'à l'exposition organisée³ à l'occasion du 171º anniversaire de la Société, ressassant le cliché de Xavier Stockmar luimême: «La Société jurassienne d'Émulation est bien la fille du Collège de Porrentruy, car tous ses fondateurs étaient ou avaient été professeurs, ou membres de son administration, ou directeur de l'École normale⁴.» Tant Marie-Antoinette Stolz⁵ que Pierre-Olivier Walzer⁶ soulignent avec pertinence que l'Émulation est «fille de son temps», époque où se constituent de nombreuses sociétés régionales, illustration d'un «Éveil des entités provinciales» suivant l'expression de Walzer⁻.

L'assemblée constitutive de la Société jurassienne d'Émulation réunit les fondateurs à l'Hôtel des Halles à Porrentruy, sous la présidence de Xavier Stockmar. La veille, un banquet de cent couverts avait été offert par la ville de Porrentruy à Stockmar qui fit « ressentir l'importance de la culture des sciences et des lettres pour le bonheur du Jura et de sa ville natale » <sup>8</sup>.

Le journal *L'Helvétie* annonce la fondation de la nouvelle Société<sup>9</sup>. Le 9 mars, le doyen Charles-Ferdinand Morel s'empresse d'écrire en termes très louangeurs à son ami Stockmar, auquel il s'adresse avec toute la déférence qui empreint ses relations avec les autorités:

«J'ai vu avec plaisir cette nouvelle Société des amis des lettres et des sciences se former dans notre Jura, et devenir un foyer de lumières pour le pays, en même temps qu'un centre de réunion. C'est sans doute à vos inspirations qu'elle doit sa création, et sous votre patronage l'on doit espérer qu'elle réussisse mieux que les précédentes, qui n'ont pu subsister longtemps faute d'alimentation. Vous me faites beaucoup d'honneur en voulant me comprendre au nombre de ses membres. Je ne puis plus, à mon âge, promettre d'y jouer un rôle bien actif. Mais tout ce qui tient au Jura et peut contribuer à rapprocher ses membres et à lui donner de la consistance et du relief me sourit toujours, et par ces motifs, sans pouvoir offrir à la Société un tribut considérable, ce sera pour moi un honneur et un plaisir de lui être agrégé 10. »

Le 1<sup>er</sup> mai suivant, Jules Thurmann, Alexandre Daguet et Xavier Kohler adressent «à tous les hommes d'études que compte le Jura une invitation amicale de coopérer à ses travaux, soit par l'envoi de Mémoires, soit par des communications de moindre étendue relatives aux sciences, aux arts ou à l'instruction et d'utilité publique » <sup>11</sup>. Morel adhère le 14 mai suivant «à l'œuvre patriotique et littéraire que vous vous êtes proposée dans la formation de votre Société. Je ne peux guère espérer, à raison de mon âge et de mon éloignement, d'y prendre une part bien active; aussi ne pourrez-vous guère me comprendre parmi vous qu'à titre de membre correspondant. Mais autant que mes circonstances et mes faibles moyens me le permettront, je me ferai un devoir de vous donner des marques de ma bonne volonté <sup>12</sup>. »

En réalité, la fondation de la Société jurassienne d'Émulation reprend un projet plusieurs fois caressé par des groupes de Jurassiens curieux de leur histoire, de littérature et du pays dont ils veulent approfondir l'étude pour le faire mieux connaître. Et dans son enthousiasme, Morel ne se prive pas de faire allusion aux «précédentes» sociétés des amis des lettres et des sciences fondées dans le Jura. Ce rappel est assurément chargé de souvenirs personnels pour le doyen de Corgémont fortement impliqué dans des associations «précédentes», en particulier la Bibliothèque ambulante du département du Haut-Rhin fondée en 1809 et ses réunions annuelles «de littérature et des arts» dont il assume le secrétariat d'une part, et la Société statistique des districts du Jura dont il est proclamé, à l'unanimité des membres présents, président lors de l'assemblée constitutive du 10 septembre 1832 d'autre part.

# La Bibliothèque ambulante

Ce projet original est lancé par un groupe de pasteurs de l'arrondissement de Delémont du département du Haut-Rhin en 1809. Soucieux de parfaire leurs connaissances et de s'informer des nouvelles publications relevant de domaines fort divers, les promoteurs avouent ne pas avoir les moyens financiers d'acquérir personnellement les ouvrages qu'ils rêvent de découvrir; ils entendent pallier ces handicaps grâce aux ouvrages acquis par la Société et mis en circulation auprès de ses membres. Les sociétaires se réuniront en assemblée annuelle pour décider des ouvrages à acquérir, partager le fruit de leurs réflexions, présenter le résultat de leurs travaux et recherches; ils prévoient que ces assises annuelles seront itinérantes dans les diverses régions de l'arrondissement.

Comme pour bien d'autres institutions fondées durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Charles-Ferdinand Morel joue un rôle décisif dans cette initiative<sup>13</sup>. Il rédige un projet pour exposer ses vues et susciter l'adhésion d'abonnés à une Bibliothèque ambulante. Le programme relève que la région est éloignée «des capitales» et se trouve privée de «bibliothèques publiques» <sup>14</sup>. Il explique au sous-préfet de Delémont, Jean-Baptiste Holtz, que la nouvelle «Société n'est qu'une imitation de celle qui a longtemps été connue sous le nom de Société helvétique d'Olten <sup>15</sup>, et qui s'assemble maintenant à Aarau. Ces assemblées annuelles offrent la réunion d'hommes de tout âge et de tout état. Plusieurs personnes de ce Dép[artemen]t en étaient membres, et y allaient consacrer un ou deux jours à l'amitié et à des entretiens utiles <sup>16</sup>. »

D'autres sociétés savantes comptent aussi des adhérents à la Bibliothèque ambulante parmi leurs membres. Charles-Ferdinand Morel <sup>17</sup> est reçu membre associé de la Société libre d'Émulation de Colmar le 28 floréal an X (18 mai 1802), membre correspondant de l'Athénée de la langue française le 11 novembre 1807. Il adresse son *Essai sur les avantages et les inconvénients de la vaine pâture* à la Société d'Émulation patriotique de Neuchâtel <sup>18</sup>, mémoire couronné et publié en 1806. Jean-François Imer, pasteur à La Neuveville, en fait de même avec son *Mémoire sur la culture des mûriers blancs et des vers à soie*; son travail est couronné en 1809 et publié en 1811 <sup>19</sup>. Le même pasteur Imer « adressa

encore à des sociétés savantes de France, dont il était membre honoraire, plusieurs mémoires, dans lesquels il avait consigné le résultat des nombreux essais de sériciculture, qu'il fit à dater du 2 mai 1781, époque à laquelle il vit éclore les premiers vers à soie et dont il obtint le 25 juin 21 livres de cocons qu'il fit filer » <sup>20</sup>.

# Les fondateurs de la Bibliothèque ambulante

Le « Programme d'une Bibliothèque ambulante à l'usage des pasteurs des Églises réformées du Haut-Rhin » est mis en consultation, et les présidents des Églises consistoriales sont invités à recueillir l'adhésion des pasteurs de leur arrondissement. Une assemblée des membres sera convoquée pour constituer la Société. Les initiateurs sont persuadés « qu'aucun de Mess[ieu]rs les pasteurs ne se refusera à une œuvre de cette utilité et de cette importance » <sup>21</sup>. Ils ne se trompent pas sur l'accueil réservé à leur projet; à preuve, les pasteurs du Jura protestant participent à la Société. Dans l'actuel département du Haut-Rhin, quelques membres de Mulhouse, Illzach, Sainte-Marie-aux-Mines et Guebwiller s'inscrivent également.

«Ce plan ayant été approuvé par plusieurs pasteurs, d'autres y ayant joint des observations dans le but de rendre cet établissement encore plus utile à nos Églises, d'autres enfin ayant trouvé qu'un abonnement de 24 fr. par an était trop fort, les pasteurs qui s'intéressent à pouvoir réaliser leur utile projet ont résolu d'apporter quelques changements à leur premier plan et de prier Mess[ieu]rs les présidents de communiquer les propositions suivantes aux pasteurs respectifs de leurs Églises consistoriales <sup>22</sup>. »

Le procès-verbal de la première assemblée, réunie le 27 septembre 1809 à Sonceboz, cite les noms des participants, à savoir Charles-Victor Gibollet 23 président du Consistoire à Bienne, Jean-Godefroi Watt pasteur à Orvin, Charles-Ferdinand Morel président du Consistoire à Corgémont, Henri Peneveyre pasteur à Tramelan, Samuel Himely pasteur à Bévilard, François-Louis Gauteron pasteur à Tavannes, Paul Feer pasteur français à Mulhouse, Mathias Graf pasteur de l'Église allemande de Mulhouse; il dresse aussi la liste des abonnés absents: Jean-François Imer premier pasteur et David Imer second pasteur à La Neuveville, Louis Klenck pasteur à Diesse, Nicolas Reymond pasteur à Nods, Georges-Louis Gibollet président du Consistoire de Saint-Imier à Renan, François Ducrot pasteur à Court, Frédéric-Louis Hetzel pasteur

à Sornetan, Peter Risler pasteur du Consistoire à Mulhouse, Samuel Clemann pasteur à Illzach, Abel Théodore Guillaume Maeder pasteur de l'Église réformée à Sainte-Marie-aux-Mines, Martin von Brunn pasteur à Guebwiller<sup>24</sup>. Il mentionne également la présence de M. Duvernoy pasteur aux environs de Montbéliard et de M. Risler pharmacien à Mulhouse comme « membres assistants » <sup>25</sup>.

Ainsi, avant même sa première réunion, la Société compte une vingtaine d'adhérents, dont huit participent à l'assemblée constitutive en qualité de « membres abonnés ».

Cette première séance valide le programme mis en consultation, fixe la cotisation annuelle à 12 fr. <sup>26</sup>. Morel et Charles-Victor Gibollet, respectivement secrétaire et président de la Société <sup>27</sup>, informent la sous-préfecture de Delémont et précisent le projet:

«La religion riche de son propre fonds aime encore à s'enrichir de tout ce que l'intelligence humaine conçoit et produit d'avantageux à l'humanité. Tout ce qui est utile est de son domaine, et la tâche de ses ministres ne se borne pas à enseigner des dogmes qui consolent et qui élèvent, à recommander des vertus qui honorent et qui anoblissent, elle comprend encore toutes les pratiques et tous les exemples qui peuvent contribuer aux biens de la société et des individus. Propager des méthodes utiles, répandre des connaissances avantageuses, concourir par toute l'influence que leur prête un ministère sacré à remplir les vues libérales et bienveillantes du Gouvernement, telle est la louable ambition qui doit animer des ministres de la religion, tels sont les actes recommandables par lesquels ils doivent signaler une carrière toute consacrée à la bienfaisance <sup>28</sup>.»

# Les nouveaux abonnés à la Bibliothèque

Les fondateurs sont issus du clergé réformé, et d'année en année, les assemblées accepteront de nouveaux membres de la Société qui regroupera plus de 40 personnes. Mais «le plan de la Bibliothèque ambulante n'est pas concentré dans le cercle des pasteurs seulement, les hommes de lettres, les médecins, les instituteurs et les amis des arts sont invités à y prendre part, et à ce titre ils feront aussi partie des réunions projetées » <sup>29</sup>.

En 1810 en effet, les nouveaux membres admis sont très majoritairement des laïcs: le maire de La Neuveville Frédéric Imer, le médecin et beau-frère de Morel Charles-Théodore Schaffter, le maire de Bienne Sigismond Henri Wildermeth, le sous-préfet de Delémont Jean-Baptiste Holtz, le naturaliste Jean-Amédée Watt-Verdan de Delémont, l'exdirecteur helvétique et fabricant de rubans Jean-Luc Legrand négociant à Saint-Morand près d'Altkirch, les médecins Risler et Peyer de Mulhouse, le directeur de la manufacture de papier peint de Rixheim Jean Zuber.

En dressant la liste des abonnés à la Bibliothèque ambulante en 1811 pour demander officiellement, et dans les formes prescrites par le préfet <sup>30</sup>, l'approbation du Gouvernement, l'assemblée mentionne en outre Dolfus négociant à Mulhouse, Eckart et Zuberbuhler instituteurs à Mulhouse, Louis François Xavier Bresson négociant à Bienne, Jean-Rodolphe Neuhaus fabricant à Bienne, Portelez propriétaire à Chavannes, Schnell médecin à La Neuveville, Jean Frédéric Guillaume Schmidt pasteur luthérien de Sainte-Marie-aux-Mines.

Bien qu'il soit difficile de dresser une liste rigoureusement exacte des abonnés à la Bibliothèque ambulante, il apparaît nettement que le recrutement se limite aux milieux réformés; de plus, les procès-verbaux des réunions annuelles ne relèvent pas l'admission de certains membres pourtant portés sur la liste des adhérents en 1811 ou cités dans le résumé des délibérations.

En 1812, l'assemblée reçoit Théophile Gibollet ex-pasteur de La Sagne, puis ministre sans cure à La Neuveville, Jean François Guillaume Frédéric Moutoux pasteur à Sornetan, Jean François Louis Paulet pasteur à Péry, Piguet de Lausanne, Barthélémy Revel pasteur à Nods et Hess résidant à Mulhouse. Un membre adhère encore à la Bibliothèque en 1814, Jacques-Émile-Amédée Brez, pasteur à Orvin.

# L'approbation requise du Gouvernement

Sitôt l'idée de la Bibliothèque ambulante lancée, les initiateurs sollicitent l'approbation du Gouvernement. Au-delà du caractère administratif de cette démarche, le ton de ces adresses aux autorités illustre le respect marqué pour la hiérarchie dans les rapports de service avec lequel les fondateurs de la Bibliothèque considèrent les corps constitués.

En 1790, l'Assemblée constituante française avait proclamé que «les citoyens ont le droit de s'assembler pacifiquement et de former entre eux des sociétés libres», mais cette liberté de réunion et d'association est

bientôt soumise à des restrictions. Ainsi le Code pénal, promulgué le 3 juin 1810, stipule que:

« Nulle association de plus de vingt personnes, dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du Gouvernement, et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société <sup>31</sup>. »

Les autorités ne tardent pas à enquêter pour établir un état des associations et sociétés qui existent dans l'Empire. Le 15 février 1811, le comte Pelet de la Lozère, conseiller d'État, chargé du 2<sup>e</sup> arrondissement du Département de la Police générale, s'adresse au préfet du Haut-Rhin, évoquant l'article 291 du Code:

«Il est utile de connaître les associations de ce genre qui se sont déjà formées. Je vous invite en conséquence à vouloir bien me fournir un état de celles qui peuvent exister dans votre Dép[artemen]t en y joignant les renseignements convenables relativement aux motifs réels de la réunion et de l'esprit qui y règne et surtout en m'adressant le règlement de la Société ainsi que la liste de chaque sociétaire avec ses qualités <sup>32</sup>. »

Le 11 mars suivant, en qualité de président de l'Église consistoriale de Corgémont, Morel, répond à la demande du sous-préfet qui lui a transmis la copie de la lettre du préfet: «Il n'existe à ma connaissance dans ces contrées qu'une seule Société, qui soit dans le cas dont il s'agit; cette Société est celle qui s'est formée il y a près de 18 mois, dont la première <sup>33</sup> assemblée a eu lieu à Sonceboz au mois de juin de l'année dernière, qui, dans ce moment, est composée de trente membres, et qui a pris le titre de Société de la Bibliothèque ambulante, ou de littérature et des arts <sup>34</sup>. » Le sous-préfet transmet la réponse de Morel au préfet <sup>35</sup>.

Avant de convoquer l'assemblée fixée lors de la précédente réunion au second mercredi après Pentecôte 1811 36, le président Charles-Victor Gibollet s'adresse au préfet magnifiant les mérites de l'Empereur et flattant ceux du chef du Département:

«Dans un temps où tout concourt à étendre les Lumières et les connaissances que notre incomparable monarque protège et favorise si hautement, des hommes bien intentionnés de ces pays, faisant partie de votre Département, qui en sentent l'utilité et l'importance, ont désiré d'y participer, et cela d'abord en établissant une Bibliothèque ambulante pour ceux qui y souscriraient, vu que nous sommes privés de bibliothèques publiques, et que la plupart n'ont

pas le moyen de se procurer les livres précieux qui paraissent, surtout de nos jours, ce qui occasionne un ralliement des personnes qui s'y sont intéressées. Dans ce ralliement, on a poussé son vœu plus loin; c'est d'établir une Société littéraire et des arts, composée d'hommes de tout état et de toutes les communions chrétiennes qui aurait principalement pour but d'encourager les recherches avantageuses au pays, d'exciter l'amour du travail et de développer les talents et le vrai mérite, et qui communiquerait avec les centres des connaissances, particulièrement avec la Société d'Émulation de Colmar que vous présidez avec tant de gloire.»

Et en formulant clairement sa demande d'approbation, le président Gibollet fait encore l'éloge du préfet:

«Mais, Monsieur le Baron, cette Société [...] a besoin de votre approbation, que je prends la liberté de vous demander. Oserais-je même vous représenter que si vous daigniez venir la présider, ou au moins, lui accorder la faveur d'en être le président honoraire, cela lui donnerait plus de relief et d'émulation, et le public vous en aurait une obligation infinie <sup>37</sup>.»

En 1812, le préfet Félix Desportes communique la pétition du président Gibollet, accompagnée du règlement de la Société et de la liste des souscripteurs au conseiller d'État avec cette recommandation:

«Comme cette Société sera uniquement occupée d'objets de sciences et d'arts et qu'elle ne se rassemblera qu'une fois l'année en présence des principaux fonctionnaires du ressort, je ne pense point qu'il puisse y avoir d'obstacles à son institution <sup>38</sup>. »

Pour sa part, Morel reprend les mêmes arguments et tient les mêmes propos dans ses correspondances avec les instances politiques. Dans son *Précis de ce qui s'est passé dans la première assemblée des abonnés à la Bibliothèque ambulante*, il note expressément que les sociétaires

«se feront un devoir de rendre compte à Son Excellence le ministre des Cultes et au préfet du Département de tous les résultats satisfaisants qu'offriront leurs réunions. Ils seraient flattés de voir M. le préfet, toutes les fois qu'il sera à portée de le faire, assister à ces réunions qui sous ses auspices et sous son regard ne manqueraient pas de prendre un caractère plus intéressant. Ils aimeraient tout au moins à y voir M. le sous-préfet de l'arrondissement où l'assemblée annuelle se tiendra. Témoin des vues pures et des intentions droites qui animent tous ses membres, il pourra y recevoir chaque fois l'assurance de leur fidélité pour le Gouvernement, et ils seront charmés qu'il veuille être auprès de lui l'organe de ses sentiments <sup>39</sup>.»

Le 16 novembre 1809 déjà, Charles-Ferdinand Morel adresse le programme de la nouvelle Société au préfet du département, Félix Desportes, dans des termes fort respectueux:

«Le désir de s'instruire, de s'éclairer l'un par l'autre, de s'élever à la hauteur du siècle et des Lumières, et de mériter de plus en plus la bienveillance d'un Gouvernement qui encourage toutes les pensées utiles et libérales est l'unique motif qui a inspiré le projet de cette Société. Nous nous faisons un devoir de le placer sous votre garde et sous votre favorable protection. La connaissance que nous avons de l'intérêt avec lequel vous accueillez tout ce qui est utile et bon, l'encouragement que vous accordez même aux entreprises qui se rapportent à l'avancement de l'industrie et des Lumières nous persuadent que vous daignerez, Monsieur le préfet, accueillir ce projet et le recommander à Son Excellence le ministre de l'Intérieur pour qu'il daigne lui donner son approbation 40. »

S'adressant au ministre des Cultes, Morel fait preuve de la même soumission dévouée et totale:

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence le programme de cette Société. Nous désirons que ce projet obtienne l'approbation et l'autorisation du Gouvernement. Je supplie donc Votre Excellence de daigner l'accueillir favorablement et le mettre aux pieds du Trône. Et dans l'attente de l'approbation que nous demandons, nous supplions Votre Excellence de daigner accorder sa protection à cet établissement naissant et de bien vouloir le favoriser en ordonnant que dans le nombre des pièces et ouvrages imprimés par ordre du Gouvernement, il lui soit envoyé ceux qui pourront l'intéresser 41. »

Sans obtenir formellement une approbation du Gouvernement, les sociétaires se réunissent non sans prévenir auparavant l'autorité départementale en l'assurant que le nombre de participants ne dépassera pas vingt personnes.

# Le choix des ouvrages

D'emblée, les fondateurs et les abonnés à la Bibliothèque conçoivent qu'elle «contiendra les bons ouvrages de théologie, de religion, de morale, d'éducation, de littérature, etc. qui paraissent chaque année en France, à Lausanne, à Genève, dans les colonies françaises de Berlin, d'Amsterdam, de Londres, etc.; elle contiendra en outre de bons ouvrages qui ont paru dans les années précédentes, de bons ouvrages traduits de

l'allemand et de l'anglais, deux ou trois journaux, etc. » <sup>42</sup>. Le règlement prévoit que « le secrétaire tiendra registre du choix des ouvrages » <sup>43</sup>.

À défaut du registre prévu par le règlement, un *Catalogue des ouvrages qui composent la Bibliothèque ambulante de la Société de littérature et des arts du Haut-Rhin*, de 55 titres, augmenté d'une liste de 13 *Livres qui ont été offerts par des membres de la Société de littérature* <sup>44</sup> fournit un échantillon des ouvrages réunis ; l'absence de date de cet inventaire laisse supposer qu'il s'agit d'un premier lot, qui est augmenté par les acquisitions décidées lors des assemblées ultérieures des membres de la Société dont les procès-verbaux mentionnent 35 titres supplémentaires.

Les références bibliographiques données par ces inventaires manquent de précision pour identifier certains ouvrages avec certitude en raison de titres approximatifs, de l'omission de l'éditeur et de l'année de publication. Toutefois les œuvres citées permettent de classer la centaine d'ouvrages énumérés et de constater qu'ils répondent aux objectifs poursuivis par la Société.

À titre d'exemples, relevons quelques titres classés selon les divers domaines, en nous limitant aux libellés donnés par ces listes.

### Théologie

- Eckartshausen. Dieu est l'amour le plus pur
- Théologie chrétienne, 3 vol.
- Ethica christiana, par Ostervald
- Soliloques, de saint Augustin
- Confessions, de saint Augustin
- Théodicée, de Leibnitz
- Mallebranche. Recherche de la vérité, 4 vol.

### Religion

- Basnage. Histoire de la religion des Églises réformées
- L'Alcoran, t. 1 et 2
- Reinhard. Influence de la religion protestante sur les relations de la vie civile et domestique
  - Discours et mémoire sur les protestans
  - Trembley. Considérations sur l'état présent du christianisme
  - Ryan. Bienfaits de la religion chrétienne, t. 1 et 2

- Canons du Concile de Tolède
- Histoire du Concile de Trente, par Sarpi avec des notes par Courrayer,
  éd. en 3 vol. 4º de 1752, Amsterdam
  - Villers. Influence du luthéranisme
  - Défense de la Réformation, par Claude, 2 vol. Quervilly 1687
  - Spangenberg. Doctrine des frères
  - Liturgie nouvelle imprimée de Genève

#### Morale

- Sermons, de Lenfant
- Catéchisme de Saurin
- Joseph Droz. Poëme sur le bonheur
- Règle maçonnique
- Éducation
- Lettre à une mère chrétienne, par Moulinié
- Sur le culte domestique, conseils à une mère de famille
- Chavannes. Méthode de Pestalozzi
- Précis sur l'institut d'éducation d'Yverdon en Suisse organisé et rédigé par M. Pestalozzi, par M. A. Julien, cheval[ier] de la Légion d'honneur, Milan 1812

#### Littérature

- Gedichte: Chrestomathie für höhere Classen
- Gedichte: französische Chrestomathie
- Huber. Traduction de poésies allemandes
- Mélanges de littérature, par Ancillon
- La pucelle d'Orléans, par Schiller
- Bossuet. Oraisons funèbres
- − Les martyrs, par Chateaubriand, t. 1 et 2
- Étrennes helvétiennes

# **Agriculture**

- Cours de l'agriculture anglaise, t. 1 à 10
- Mémoire et instruction sur les troupeaux de progression

#### Géographie

- Voyage de Humboldt dans le Mexique, etc.
- Histoire des voyages de Humboldt
- Voyage en Syrie, par Volney
- Voyage de Lord Valentia en Abyssinie
- Chateaubriand. Itinéraire à Jérusalem

#### Histoire et biographies

- − *Vie de Léon X*, par Roscoe
- Vie de Laurent de Médicis, par le même
- Vie de Zwingli
- Herren. Essai sur les croisades
- Histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Lacretelle
- Bausset. Histoire de la vie de Fénelon

# La mise en circulation des ouvrages

Lors de la première assemblée, Mathias Graf 45, pasteur à Mulhouse, mais qui avait été engagé un temps en qualité de pasteur auxiliaire de Corgémont en 1809 46, est désigné à la fonction de bibliothécaire. Ce ministère dans la paroisse de Morel explique le portrait flatteur que le pasteur curgismondain en dresse dans une lettre adressée au souspréfet: «Cette fonction fut remise à M. Graf, pasteur allemand de Mulhouse dont le zèle pour tout ce qui est utile était connu d'avance 47. » Le bibliothécaire est « spécialement chargé de procurer avec le produit des souscriptions et de mettre en circulation les ouvrages dont l'acquisition aura été décidée dans l'assemblée générale » 48. L'année suivante déjà, l'assemblée recherche un adjoint « eu égard aux peines multipliées qu'entraîne la charge de bibliothécaire » et elle « lui a accordé pour frais d'expédition une indemnité de trois louis ou 72 francs par an » 49.

L'assemblée de 1810 prend des mesures pour faciliter la communication des ouvrages entre les abonnés:

«Pour régulariser la circulation des livres de la Bibliothèque ambulante, l'assemblée a arrêté que cette circulation se ferait en suivant une série constante et invariable en sorte que chaque membre recevra toujours les livres du même coabonné et les transmettra invariablement à un autre coabonné 50. »

Pour atteindre l'objectif caressé dès la fondation de la Bibliothèque, le règlement, adopté définitivement par l'assemblée du 12 juin 1811, arrête formellement qu'il « sera pris d'ailleurs les mesures nécessaires pour la circulation de ces livres entre les différents membres » 51. « Une correspondance très exacte [...] se fera » 52 pour assurer la régularité des envois. Ainsi, les abonnés Georges-Louis Gibollet, Morel, Peneveyre et Schnider sont avertis qu'ils recevront les ouvrages *Sermons* de Lenfant, *Oraisons funèbres* de Bossuet et *Règle maçonnique* selon le calendrier ci-dessous. Le message précise: « Dans le cas où vous n'eussiez pas encore reçu lesdits ouvrages aux époques fixées, veuillez bien les réclamer 53. »

1810	Lenfant, Sermons	Bossuet, Oraisons funèbres	Règle maçonnique
10 juillet	Gauteron à Morel		
1 <sup>er</sup> août	Morel à Peneveyre		
15 août			Gauteron à Peneveyre
20 août	Peneveyre à Schnider		
1 <sup>er</sup> septembre			Peneveyre à Gibollet
15 septembre			à Schnider
1 <sup>er</sup> octobre			Schnider à Morel
10 octobre		Watt à Morel	
1 <sup>er</sup> novembre		Morel à Gibollet	
20 novembre		Gibollet à Schnider	
10 décembre	Schnider à Gibollet	Schnider à Peneveyre	

Toutefois, ces envois souffrent de retards, et « comme de nouvelles plaintes se sont élevées sur la mauvaise circulation des livres », l'assemblée de 1812

«a pensé que cette circulation serait mieux réglée si elle était dirigée par deux personnes dont l'une résidant à Mulhouse et l'autre dans l'arrondissement de Delémont, ou plutôt à Bienne, lieu du dépôt des livres. C'est pourquoi on a adjoint à M. Graf un sous-bibliothécaire dans la personne de M. Molz, second pasteur allemand à Bienne, qui sera chargé de régler la circulation des livres sous la direction du bibliothécaire, et d'en soigner le dépôt. Désormais donc le bibliothécaire fera directement ses envois au sous-bibliothécaire qui règlera la circulation comme il conviendra le mieux <sup>54</sup>. »

Malgré ces ajustements, l'acheminement régulier des ouvrages imaginé par les fondateurs s'avère difficile. En 1814, le bibliothécaire Graf demande la convocation d'une assemblée « pour recevoir ses comptes relatifs à la Bibliothèque ambulante dont l'existence est empêchée autant par l'effet des circonstances politiques actuelles que par la difficulté de la circulation des livres entre les différents abonnés, difficulté qui avait démontré l'impossibilité de conserver cet établissement » 55. Vu « la lenteur de la circulation des livres dans un rayon trop étendu », l'assemblée décide que « cet établissement cesserait d'avoir lieu » 56 et les livres resteraient en dépôt à Bienne à la suite d'un partage avec les abonnés de Mulhouse. Cette répartition semble tarder puisque, le 27 novembre 1816, le pasteur Graf écrit à Morel que « les comptes de la Bibliothèque ambulante ont été réglés », mais qu'il aimerait bien recouvrer l'ouvrage sur l'entendement humain qu'il avait offert à la Société 57.

# Les réunions annuelles

Soucieux de partager le fruit de leurs lectures, mais aussi de présenter les résultats de leurs études et de leurs expériences, les membres de la Société instaurent une «assemblée de la littérature et des arts» <sup>58</sup> qui se tiendra une fois l'an.

La première réunion de Sonceboz du 27 septembre 1809 vise à faire approuver le programme qui avait été mis en consultation en vue de recueillir l'adhésion des membres fondateurs.

L'année suivante, le 14 juin, le président Charles-Victor Gibollet ouvre l'assemblée « par un discours fort intéressant sur les avantages qu'on a droit d'attendre de l'établissement de la Bibliothèque ambulante et des

réunions qui en dépendent » <sup>59</sup> et le secrétaire Morel poursuit par « un discours relatif à ces réunions, au but qu'elles avaient, à l'esprit de fraternité et de confiance qui doit y présider, et aux objets particuliers d'utilité publique auxquelles elles pourront servir » <sup>60</sup>. L'assemblée délibère ensuite longuement du manque de relève dans le clergé et propose d'organiser une collecte annuelle pour soutenir financièrement les étudiants en théologie, en raison de la nature et de « la cherté des études » et du « peu d'encouragement que lui présentent les avantages pécuniaires attachés à cet état ». Un règlement est mis en délibération pour organiser cette collecte, gérer les fonds réunis, attribuer les soutiens aux étudiants.

La même année, le ministre des Cultes, Félix Julien Jean Bigot de Préameneu, s'adresse au «président du Consistoire de Corgémont», Morel, en constatant que son Église n'avait « aucun étudiant se destinant au ministère » <sup>61</sup>. Morel s'en explique longuement le 7 décembre suivant, affirmant que « le principal motif [...] est le trop chétif traitement de nos pasteurs » et de citer quelques pasteurs expatriés, d'évoquer que « les ministres que nous tirons avec peine de la Suisse ne viennent ici qu'en attendant mieux » et de relever en outre que trois cures sont vacantes dans la région. Morel signale la décision d'organiser une collecte pour soutenir les étudiants et rappelle la situation d'antan:

« veuillez vous rappeler, je vous prie, qu'autrefois nous étions bien traités, que notre état était considéré, soutenu par le Gouvern[emen]t et que dans ce pays nous ne sommes que des protestants, à qui il paraît dur maintenant de payer pour le culte, tandis qu'autrefois ce culte était salarié par le Prince » <sup>62</sup>.

Conformément au but de ces assises annuelles, Frédéric-Louis Hetzel, de Sornetan, présente en 1810 « un mémoire très bien fait pour retracer les inconvénients de la liturgie de Berne en usage dans les Églises de l'arrondissement consistorial de Bévilard. Il pense qu'il serait convenable de s'occuper de la rédaction d'une liturgie plus appropriée aux circonstances actuelles » <sup>63</sup>; l'assemblée « a observé que comme le Consistoire de Genève a fait paraître une nouvelle liturgie, elle présumait que cette liturgie serait adoptée pour les Églises réformées de France qu'il convenait d'attendre que la proposition de l'adopter en fût faite aux Consistoires de ce pays » <sup>64</sup>.

Pour sa part, le pasteur Samuel Himely de Bévilard «fait voir à l'assemblée la médaille d'encouragement qu'il a reçue du Gouvernement pour récompense de son zèle à propager la vaccine, et la lettre flatteuse de Son Excellence le ministre de l'Intérieur qui l'accompagnait » 65.

Il annonce « à l'assemblée des recherches dont il s'occupe pour découvrir sur le pis de vaches de ce pays du cow-pox ou vaccin, dont il a cru déjà apercevoir quelques traces sur des vaches de son voisinage » <sup>66</sup>.

En 1811, le président rend compte d'un échange de correspondance avec le préfet du département à propos de l'article 291 du Code pénal <sup>67</sup>. Pour régulariser la situation, les 13 membres présents adoptent définitivement le règlement qui est transmis ainsi que la liste des membres de la Société pour obtenir l'approbation du Gouvernement: trente-six noms figurent sur cette liste, y compris les six nouveaux membres admis ce jour-là par l'assemblée, mais les procès-verbaux des années précédentes ne mentionnent pas l'admission de quelques membres portés sur cet état. Sept membres seront encore admis par la suite.

Les communications occupent la seconde partie de la réunion. Le pasteur Jean-François Imer, de La Neuveville, présente le mémoire « qu'il a fait sur la culture des vers à soie et qui a remporté le prix proposé sur cette question par la Société d'Émulation de Neuchâtel » <sup>68</sup> en 1809. Il relate la journée dans son *Ephemeron ou Journal historique*: « Mercredi 12 juin 1811. Je suis parti à 5 heures avec M. le maire pour Bienne; [...] à 8 été chez M. le Doyen; à 11 heures nous sommes tous allés au nombre de 15 <sup>69</sup> au Rockhall tenir notre Société littéraire. Dîner à 2 heures à la Couronne. J'ai présenté mon mémoire sur les vers à soie. Partis à 5 [heures]. Le vent nous a obligés de débarquer à Douanne. De là à pieds par une pluie terrible. Arrivé à près de 10 heures à la maison <sup>70</sup>. » Le récit de cette expédition de La Neuveville à Bienne permet de mieux comprendre l'absence des membres d'Alsace aux réunions annuelles tenues à Sonceboz ou à Bienne.

Lors de la même réunion, Charles-Ferdinand Morel entretient l'assemblée par « une courte notice sur l'origine de la ville de Bienne et de son château, il a présenté les conjectures qui ont été faites sur la position de l'ancienne *Petinesca* dont parle Antonin dans son itinéraire et les raisons qui faisaient croire que cette position pouvait être celle de *Bienne* ou même de *Boujean* » <sup>71</sup> et poursuit par un exposé sur « l'origine de la Pierre Percée » de Courgenay.

M. Graf informe enfin ses collègues que M. Risler, président du Consistoire de Mulhouse, a célébré sa 50° année de ministère « exercé dans son sein » ; l'assemblée lui adresse des « vœux [...] pour la conservation de ses jours et la bénédiction de ses travaux ».

L'assemblée du 27 mai 1812 réunit à nouveau 13 membres à Bienne. Une fois de plus, le président renseigne les sociétaires sur les démarches entreprises pour obtenir l'approbation du Gouvernement; il transmet aussi les remerciements de M. Risler pour l'attention témoignée l'année précédente à l'occasion de son jubilé. L'assemblée accueille six nouveaux membres, dont quatre « ont de suite pris séance parmi les membres de la Société » <sup>72</sup>.

À la rubrique des communications, le pasteur Jean-François Imer présente «le plan d'une introduction à l'étude de l'histoire universelle dédiée à la jeunesse. Cette introduction plus développée que la 1<sup>re</sup> édition qui en a paru, sera accompagnée de tableaux chronologiques » <sup>73</sup>. Il remet en outre «un exemplaire d'un *Abrégé de grammaire françoise* » <sup>74</sup>. Charles-Ferdinand Morel prend le relais pour donner «lecture d'un mémoire qu'il a composé sur l'éducation des habitants des campagnes ». Cet exposé suscite une discussion qui aboutit à la proposition, qui est adoptée, d'inviter les membres à approfondir diverses questions pour en débattre à l'assemblée suivante: méthode à adopter pour l'enseignement dans les campagnes; méthode de Pestalozzi développée dans plusieurs ouvrages; procédés pour tirer parti des pommes de terre dans la fabrication du pain et modes de culture de ce précieux tubercule.

Président et secrétaire sont ensuite confirmés dans leur fonction respective. Et M. Neuhaus invite les membres à la démonstration d'une machine qui lui est arrivée de Neuchâtel pour moudre les pommes de terre.

En 1814, la Société tient encore une assemblée sans s'être réunie l'année précédente. Malgré le constat d'échec de la Bibliothèque, les membres entendent maintenir les rencontres annuelles:

«Quoique l'établissement de la Bibliothèque ambulante ait donné lieu aux réunions annuelles de la Société, la Société n'a pas cru que la suppression de l'un dût entraîner celle de l'autre. Considérant au contraire l'avantage que présentent ces réunions telles qu'elles ont eu lieu jusqu'ici, voulant conserver le lien de fraternité qu'elles offraient et en faire un moyen de se voir et de se communiquer des idées utiles sur tout ce qui concerne le bien du pays, les membres présents ont décidé que la Société continuerait d'exister sous le nom de Société patriotique ou d'Amis du bien public, qu'elle s'assemblerait toutes les années une fois, et que le lieu de ses réunions serait Bienne 75. »

Les circonstances politiques empêcheront la poursuite immédiate de ces activités. Mais le programme élaboré en 1809 est repris par la Société statistique des districts du Jura fondée en 1832 pour étudier la région « sous le rapport des sciences naturelles, statistiques et historiques ». <sup>76</sup>

# La Société statistique des districts du Jura

L'initiative revient à Jules Thurmann qui diffuse un prospectus imprimé incitant les notables lettrés du Jura à constituer une nouvelle Société<sup>77</sup>, à l'exemple de tant d'autres créées dans les cantons suisses ou les départements français. Sans vouloir collecter des données chiffrées, malgré le nom adopté pour la Société, Thurmann propose de recenser tous les travaux consacrés au pays et de promouvoir les études les plus diverses: «Connaissances zoologiques, botaniques et géologiques; documents statistiques, industriels et agricoles; études archéologiques et historiques, presque tout est à faire, presque tout est à créer <sup>78</sup>.» Signalant l'ouvrage de Morel «seul travail général sur l'Évêché», Thurmann ajoute: «mais qui mieux que lui [Morel] sait apprécier tout le développement dont est susceptible chacune des spécialités traitées dans son ouvrage! développements qui sont bien au-dessus des forces d'un seul homme <sup>79</sup>.»

#### Réaliste dans son propos, Thurmann ajoute:

« Mettons donc nos travaux en commun; que chacun apporte à la construction de l'édifice les matériaux qu'il a rassemblés; qu'un échange de communication s'établisse; et quand notre entreprise ne devrait pas être couronnée de ces succès brillants qui flattent l'amour-propre, du moins nous serons-nous ménagé le double avantage d'avoir créé entre nous des relations plus intimes de goûts et d'amitié, et d'avoir cherché à démontrer à notre pays le désir de lui être utiles; peut-être aurons-nous enfin contribué à développer chez ceux qui plus tard feront mieux que nous, quelque germe de cette illustration scientifique qui est un des plus nobles éléments de la prospérité morale des nations <sup>80</sup>. »

Treize des vingt-sept membres qui se sont inscrits participent à l'assemblée constitutive de la Société statistique des districts du Jura à Delémont, le 10 septembre 1832 <sup>81</sup>. Thurmann adresse « un paquet de prospectus » au doyen Morel:

«La lecture de ce prospectus vous fera connaître, Monsieur, en peu de mots ce dont il s'agit. La Société statistique compte déjà un certain nombre de membres à Porrentruy et à Delémont. Les personnes, qui en constituent le noyau primitif, me chargent, Monsieur, de vous témoigner leur vif désir de vous voir coopérer activement à une entreprise, dont personne mieux que vous n'est à même d'apprécier

le but honorable et à laquelle votre influence et vos lumières seraient d'un secours fondamental <sup>82</sup>! »

Il demande en outre à Morel de diffuser ce document « aux personnes du Val S[ain]t-Imier qui s'occupent de quelques études analogues à celles de la Société. »

D'autres sympathisants du projet distribuent aussi le *Prospectus*, comme Joseph Choffat qui en envoie des exemplaires à son cousin Victor Gouvernon, alors étudiant à Soleure, « pour vous et vos amis qui seraient amateurs des sciences » <sup>83</sup> en lui recommandant vivement d'y adhérer, réservant encore son engagement personnel dans la Société, en raison de son « existence vagabonde » <sup>84</sup> qui ne lui permet pas de « siéger » régulièrement aux assemblées. Gouvernon adhère avec une certaine crainte et Thurmann s'empresse de le rassurer:

«Du reste il ne s'agit pas comme vous le pensez bien [d']une société de savants (quoiqu'il ne sera pas défendu de l'être) mais bien [d']une société d'émulation et [d']une association d'hommes qui aiment leur pays et font tous leurs efforts pour y développer quelque peu de cet esprit scientifique qui depuis plusieurs siècles fait tant d'honneur à notre belle Suisse et auquel malheureusement notre Jura est resté trop étranger <sup>85</sup>. »

Deux anciens abonnés de la Bibliothèque ambulante figurent parmi les fondateurs de la Société statistique: Charles-Ferdinand Morel et Jean-Amédée Watt du Löwenbourg. Des membres de la fonction publique dont Charles Neuhaus, chef du Département de l'Éducation, Xavier Stockmar, préfet de Porrentruy, des médecins, des juristes, des ecclésiastiques s'inscrivent également <sup>86</sup>.

Les membres sont répartis en trois sections animées chacune par un secrétaire particulier: Jules Thurmann pour celle d'histoire naturelle, Xavier Marchand pour la section statistique et Antoine François Xavier Migy pour la section historique <sup>87</sup>. À l'unanimité, Charles-Ferdinand Morel, qui ne peut assister à l'assemblée de Delémont, est proclamé président; c'est Jules Thurmann qui lui annonce cette nomination <sup>88</sup>. La réunion se poursuit le lendemain pour les membres de la section d'histoire naturelle par une visite du jardin du château sous la conduite de François Friche-Joset <sup>89</sup>, puis du cabinet de fossiles jurassiques du docteur François Joseph Marcel Wicka <sup>90</sup> et du cabinet de François Adam Joseph Népomucène Verdat <sup>91</sup>: cryptogames, coquilles du val de Delémont, reptiles, fossiles jurassiques, collection entomologique <sup>92</sup>.

L'assemblée de 1832 paraît être la seule manifestation 93 de cette Société, relatée dans le *Bulletin de la Société statistique des districts du Jura* 94. Elle annonce d'emblée ses ambitions 95: entreprendre un premier recensement des études déjà entreprises qui pourrait déboucher sur un *Rapport préliminaire sur les documents à consulter et la marche à suivre dans les études de la Société*; publier un *Annuaire des districts du Jura*, fonder une bibliothèque scientifique partagée en trois sections à Bienne, Delémont et Porrentruy. L'assemblée prévoit de se réunir l'année suivante à Bienne.

Sans tarder, Thurmann s'attelle à différents travaux et, en décembre 1832 déjà, il peut annoncer le résultat de ses efforts à Victor Gouvernon:

« Notre Société s'occupera de recherches naturo-historiques, statistiques et historiques propre[ment] dites et exclusivement relatives à l'Évêché excepté en tant qu'elles se lient nécessairement aux contrées limitrophes. On travaille cette année au *Rapport préliminaire*. Je rédige la partie relative à la géologie et botanique, etc. Quand vous reviendrez à Porrentruy vous trouverez des collections de minéralogie, géologie, conchyliologie, des herbiers jurassiques en bon ordre et un jardin botanique <sup>96</sup>».

Le 3 juin 1833, Jules Thurmann explique au président Morel, qui souhaite réunir la Société en juin, que les «principaux sociétaires de Porrentruy [...] désireraient vivement qu'elle fût fixée en septembre » en raison des «préoccupations politiques qui en ce moment ici occupent tellement les esprits <sup>97</sup> que cela priverait notre réunion de plusieurs sociétaires qu'il nous importe d'y avoir!» <sup>98</sup>. Dans le même courrier, il annonce diverses communications: un catalogue des plantes du Jura, un mémoire sur la géologie, des notes sur les améliorations introduites à Porrentruy dans notre système d'éducation, un exposé de M. Verdat sur l'entomologie du Jura et, pour le domaine historique, des notes de MM. Mislin, Spahr, Migy et des mémoires de Quiquerez. Il évoque encore l'*Annuaire* dont il faut discuter le canevas et distribuer « le travail de ce qui manquera ».

En réalité, l'implication de promoteurs de la Société statistique dans les réformes scolaires et la publication du journal *L'Helvétie*, provoquent une scission qui pousse certains membres à fonder une Association catholique, dont Bélet qui était membre du comité « ne se rappelle pas qu'il ait tenu une seule séance » <sup>99</sup>. Le 17 septembre 1833, *L'Helvétie* rappelle la prochaine assemblée de la Société statistique.

#### « Société statistique du Jura

Messieurs les membres de la Société statistique des districts du Jura sont prévenus que, d'après l'ordre adopté, la séance annuelle de 1833 aura lieu à Bienne le 26 septembre courant. MM. les sociétaires sont invités en conséquence à bien vouloir tenir prêtes leurs communications pour cette époque.

Ceux de MM. les sociétaires qui n'ont pas encore acquitté le montant de la cotisation pour la première année sont instamment priés de le faire avant la séance.

Au nom du Président

Thurmann, secrétaire »

À défaut d'un compte rendu de l'assemblée, et pour autant qu'elle ait effectivement eu lieu, le «Discours d'ouverture de la séance de la Société statistique du Jura réunie à Bienne » 100 rédigé par le président Morel énumère les champs de recherche ouverts à ses membres et indique les ambitions de la jeune Société, «œuvre d'une conception toute patriotique». «L'exploration du sol et des trésors qu'il renferme [...] sont les plus propres à vivifier un pays» et d'énumérer les développements économiques engendrés par l'extraction des métaux, la fondation de bergeries, l'établissement des «filatures de coton et des métiers de passementiers», des tanneries, poteries, fabrication de dentelles. L'influence des sociétés économiques, dont celle de Bienne, de la Société d'Émulation de Colmar, des comices agricoles institués dans les arrondissements du Haut-Rhin, a stimulé un esprit d'initiative et donné une impulsion bénéfique à toute l'activité humaine. « Mais il restait beaucoup de choses à faire», perfectionner l'agriculture, étudier la géologie et toutes les sciences naturelles, établir une «exacte statistique» du pays et de ses produits. Et d'annoncer la présentation des travaux entrepris dans les trois sections.

Malgré sa brève existence, la Société statistique a laissé des traces durables. Évoquant sa première assemblée dans la notice biographique qu'il consacre à Jules Thurmann, Xavier Kohler relève:

« Ne croirait-on pas assister à une réunion de la Société d'Émulation ? C'est le même esprit, la même harmonie entre sociétaires; ne peut-on pas dire que, pour n'avoir brillé qu'un jour, la Société statistique du Jura n'en est pas moins notre aînée, et que sous nos efforts sont levés quinze ans plus tard les germes qu'elle avait semés dans notre sol 101. »

Le caractère éphémère de la Société statistique ne décourage pas Jules Thurmann, passionné par la géologie de la chaîne jurassienne et la botanique:

«En 1834, Thurmann, A[uguste] de Montmollin, [Louis] Coulon et [Célestin] Nicolet s'assemblèrent au Roc, dans la campagne de M. Coulon, et l'on y jeta la première base de la Société géologique des Monts-Jura. Une seconde réunion eut lieu à Besançon, en 1836, à laquelle se trouvèrent Thurmann, Parandier, de Montmollin, Thirria, Renaud-Comte, Renoir, Gressly, etc. Ces deux réunions eurent pour résultat la dénomination du terrain néocomien 102. »

À la même époque, des sociétés politiques sont fondées dans les divers districts comme la Société patriotique fondée dans le district à Porrentruy le 6 novembre 1833 <sup>103</sup>, dans la mouvance de la «grande Société de sûreté fédérale ». L'année suivante, sur proposition du comité de la Société de sûreté fédérale du district de Courtelary, «une grande réunion générale des comités » des sociétés patriotiques du Jura bernois et des membres «qui voudraient se joindre à eux » est organisée à Moutier en juin <sup>104</sup>; dans le bureau constitué pour la manifestation, on retrouve Xavier Stockmar président, M. Lemp pasteur allemand de Courtelary vice-président, Huber et Gaullieur secrétaires, Helg, Thurmann <sup>105</sup>...

# La Société d'études de Porrentruy

Depuis le début du mois d'avril 1846, des amis se réunissent autour d'Alexandre Daguet, nommé directeur de l'École normale le 7 juin 1843, et des cousins Xavier et Désiré Kohler; le groupe tient de l'équipe d'étudiants qui veulent partager leurs essais poétiques, s'exercer à la déclamation, soumettre leurs études à la critique ou discuter de sujets historiques ou littéraires... À Fribourg, Daguet avait fondé *L'Émulation*, première revue culturelle du canton, et Xavier Kohler avait fait partie d'un groupe d'étudiants, qui avait choisi d'appeler leur académie Les Aveugles, pour « partager les résultats de leurs recherches en histoire, de

leurs lectures et [...] soumettre à la critique des autres les travaux qu'ils entreprenaient. Ce type de réunion correspondait exactement à l'atmosphère d'émulation que les Jésuites souhaitaient créer à l'intérieur de tous les collèges» <sup>106</sup>. La Société d'études ou Cercle littéraire fondé à Porrentruy se réunit chez l'un ou l'autre des membres du 7 avril 1846 au 6 septembre 1847. La fréquence des réunions est longtemps hebdomadaire, le plus souvent le vendredi ou le samedi, mais l'intervalle entre deux rencontres peut dépasser un mois dans quelques rares cas. Sans règlement, sans comité, sans programme de recherches bien arrêté, sinon le plaisir de se retrouver entre amis, avec cette consigne clamée par Désiré Kohler lors de la première réunion bannissant la politique:

«De tout le reste on y discourra En vers, en prose, et chacun parlera Tant qu'à l'entendre il verra l'auditoire Bien disposé; mais si quelqu'un s'endort, Le discoureur pour expier son tort Et s'amender, devra payer à boire <sup>107</sup>. »

Mais avec le souci de conserver une trace de leurs réunions, Alexandre Daguet définit dès la deuxième réunion un «programme d'études» stipulant que: «La lecture du procès-verbal commencera la séance. Une suite de procès-verbaux bien faits formerait comme les archives de la Société 108. » Ces comptes rendus renseignent sur l'activité du groupe durant ses quarante-neuf séances: douze adeptes participent régulièrement ou occasionnellement aux réunions qui regroupent trois à six membres. Xavier Kohler, qui rédige les procès-verbaux, est le seul à participer à toutes les rencontres. Les débats du groupe peuvent tourner à la controverse et le secrétaire note que « le peu d'ordre observé dans les débats nous a empêché de suivre toutes les phases d'une conversation aussi longue qu'intéressante » 109; une autre fois, il regrette que « le cadre du procès-verbal nous empêche de détailler les divers incidents de cette lutte toute philosophique » 110; il relève que la discussion a été « très animée » à propos d'une « nouvelle division du style » 111, voire « très vive » 112 à la suite d'un travail sur la géographie d'après le système des Allemands présenté par Jules Paroz au point de susciter une rectification du «procès-verbal de la dernière séance n'en rendant pas un compte fidèle [qui] est remis à M. le président qui le présentera corrigé à la prochaine réunion113 ». Dans le souci d'assurer le bon déroulement des réunions, le résumé de l'assemblée du 20 novembre 1846 arrête que « Messieurs les membres et le secrétaire en particulier sont priés de prendre à l'avenir une part moins vive et moins personnelle à la discussion, et d'adopter en toute occasion un langage parlementaire » 114.

Les membres de la Société d'études participent directement à la fondation de la Société jurassienne d'Émulation, mais continuent de se réunir, à quatorze reprises jusqu'en septembre 1847, parallèlement aux premières séances mensuelles de l'Émulation, mais les procès-verbaux ne font aucune allusion à la nouvelle Société.

# La Société jurassienne d'Émulation

Les assemblées de la Bibliothèque ambulante lancée en 1809, de la Société statistique constituée en 1832 et de la Société d'études préfigurent celles de la Société jurassienne d'Émulation fondée en 1847. Et d'autres cercles encore avaient été créés. En 1811, une Société de lecture et de jeu est fondée à Porrentruy; il s'agit du Casino 115, logé à l'Hôtel de Ville de Porrentruy jusqu'en 1866, et l'on trouve parmi ses membres plusieurs habitués de la Société d'études et fondateurs de l'Émulation, dont Bodenheimer, Dupasquier, Durand, Thurmann notamment. D'autres cabinets de lecture sont ouverts par des particuliers à Porrentruy; en 1818, les imprimeurs Deckherr sont autorisés à exploiter un cabinet de lecture, repris à leur départ pour Montbéliard en 1823 par Nicolas Leconte qui le tient jusqu'à la faillite de son entreprise en 1833. Un nouveau cabinet de lecture est ouvert à Porrentruy en 1837 par Victor Gnos, libraire-relieur 116. Ailleurs, Frédéric Imer signale des bibliothèques de régents, de paroisses, d'écoles, dont celle des collèges de Delémont et La Neuveville et dans cette même cité la «bibliothèque religieuse et populaire, établie en 1829 » 117.

Au cours de l'assemblée constitutive de l'Émulation, Thurmann, qui avait assisté à seize des quarante-neuf réunions de la Société d'études, « prévient l'assemblée que secrétaire de l'ancienne Société statistique du Jura et ayant un reliquat de compte de sa gestion antérieure, il croit devoir lui en répondre, la société nouvelle succédant de droit à la Société statistique. Comme malgré de nombreuses recherches il n'a pu retrouver ses notes de recette et dépense, l'honorable membre offre donc à la Société nouvelle de parfaire la somme restant due par la remise au futur caissier de cent francs de France. Les personnes présentes remercient M. Thurmann et acceptent avec reconnaissance au nom de la future Société » 118. Ainsi l'Émulation bénéficie des jalons posés par les sociétés qui l'ont précédée. Deux abonnés à la Bibliothèque ambulante, Morel et

Watt, adhèrent à la Société jurassienne d'Émulation dès ses débuts; sept des vingt-sept membres de la Société statistique en font autant durant les premières années; de la Société d'études animée par Alexandre Daguet et Xavier Kohler, neuf des dix habitués domiciliés à Porrentruy figurent parmi les fondateurs de l'Émulation ou sont admis durant l'année 1847. Il est frappant de constater que dans le premier « Exposé des travaux de la Société » publié en 1849 dans le *Coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'Émulation* 119, Xavier Kohler mentionne bon nombre de communications citées dans les procès-verbaux de la Société d'études.

Avec son appartenance et son rôle dans plusieurs de ces associations, Charles-Ferdinand Morel reste le témoin par excellence des sociétés culturelles fondées avant la constitution de la Société jurassienne d'Émulation, et celle-ci lui rendra bien des hommages.

Réunis à Courtelary le 28 septembre 1852, les émulateurs applaudissent la chanson de Louis Valentin Cuenin *Les échos de Chasseral* évoquant « Morel! ton front est ceint d'une auréole » <sup>120</sup>.

Lors de la réunion de la Société jurassienne d'Émulation à La Neuveville, le 22 septembre 1859, le conseiller national du lieu, Cyprien Revel, évoque la biographie du pasteur Jean François Imer <sup>121</sup>. Rappelant les multiples facettes de son action, de ses publications et de sa culture de mûriers blancs pour introduire la sériciculture, Revel mentionne les noms de contemporains intimes d'Imer, dont Himely de Bévilard, le doyen Gibollet de Bienne, Cunier de Renan, David Imer, Morel et d'autres. « Ces hommes de cœur et de dévouement peuvent être envisagés comme les précurseurs de notre Société jurassienne d'Émulation <sup>122</sup> ».

Le 31 juillet 1865, le buste du doyen Morel, œuvre du sculpteur Raphaël Christen, est inauguré en grande pompe à Corgémont: village pavoisé, cortège, fanfare, chœurs et discours 123. Représentant la Société jurassienne d'Émulation, Xavier Kohler rappelle que le doyen en «fit partie un des premiers» et le qualifie d'«homme du Jura, comme son vieil et fidèle ami, Stockmar, comme Jules Thurmann, cette autre gloire du pays» et évoque quelques circonstances marquantes de sa vie: son engagement comme ministre de camp dans le régiment de Reinach, le rattachement du Vallon au département du Mont-Terrible, la période du Premier Empire et sa fin péniblement ressentie. «Si l'Évêché ne devait plus appartenir à la grande nation, quel sort lui serait réservé? Ici le dévouement de Ferdinand Morel apparaît dans tout son état. Ce que désirait ce grand patriote, c'est le vœu de nos cœurs, ce qu'il sera, nous

l'espérons, donné à nos enfants de voir, *le Jura libre dans la Suisse libre* <sup>124</sup>! Il voulait que notre pays formât un canton comme partie intégrante de l'Helvétie, à laquelle nous étions alliés depuis des siècles, et pour laquelle avait coulé le sang jurassien à Héricourt et à Grandson <sup>125</sup>. » Xavier Kohler évoque enfin le rôle de Morel au sein de l'Assemblée constituante de 1831.

Prenant le relais de Xavier Kohler à la tribune, le pasteur Saintes souligne « le libéralisme de ses principes et les sentiments patriotiques qu'il a de tout temps manifestés » <sup>126</sup>. En 1973, le monument est déplacé <sup>127</sup> dans un jardin de la cure longeant la route cantonale qui traverse le village. Le 20 mai 2019, un orage a été fatal au buste du doyen, fortement mis à mal par une lourde branche qui s'est abattue sur le monument.

Pour marquer le centième anniversaire de la mort de Morel, une plaque honorant sa mémoire est posée sur la façade de sa maison, devenue maison Eguet, le 9 mai 1948: *Doyen Morel 1772-1848, Docteur Eguet 1868-1947*. L'Émulation est représentée à cette inauguration par le pasteur Alfred Rufer de Villeret.

Fortement impliqué dans les sociétés qui ont précédé l'Émulation, Charles-Ferdinand Morel a aussi marqué ces associations de ses vues: études du Jura sous tous ses aspects, promotion de réformes dans l'agriculture, l'élevage, l'exploitation des matières premières pour développer l'artisanat, voire l'industrie... Homme d'action, mais aussi homme d'études, Morel reste l'archétype de l'émulateur de son temps.

François Noirjean est un ancien assistant scientifique aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle. Archiviste cantonal de la République et Canton du Jura émérite. Auteur d'articles historiques et éditeur de mémoires: Mémoires d'un artisan de Porrentruy écrits par lui-même (Joseph Stemmelin). Auguste Viatte Facettes d'une vie, coédité avec Antoine Glaenzer; Journal de mon père, Virgile Rossel (1858-1953) coédité avec Antoine Glaenzer; Journal d'Isabelle Morel-de Gélieu coédité avec Jorge da Silva (à paraître en mars 2020).

#### **NOTES**

- Walzer, Pierre-Olivier. *Les «pré-actes»: nouveau coup d'œil sur les origines de la Société jurassienne d'Émulation.* Porrentruy, Société jurassienne d'Émulation, 1990. «Éveil des entités provinciales», p. 13-16; «Noms de sociétés: le nom», p. 17-22.
- Érard, Victor. *Xavier Stockmar, patriote jurassien.* Tome second. [Delémont], Bibliothèque jurassienne, 1971. «La Société jurassienne d'Émulation », p. 327-338.

Stolz, Marie-Antoinette. *Xavier Kohler et l'affirmation de la personnalité jurassienne, 1846-1866.* Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, 1982. «L'association culturelle de Xavier Kohler: la Société jurassienne d'Émulation», p. 30-44.

- Meynet, Chiara. « Naissance, histoire et vie de la Société jurassienne d'Émulation. Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy du 2 juin au 9 septembre 2018 », Actes de Société jurassienne d'Émulation, 2018, p. 198-211.
- <sup>4</sup> Stockmar, Xavier. Considérations sur l'Acte de réunion du Jura au canton de Berne, sur l'École cantonale française et sur les questions qui s'y rattachent. Porrentruy, V. Michel, novembre 1861, p. 98.
- <sup>5</sup> Stolz, Marie-Antoinette. Xavier Kohler..., p. 30-44.
- Walzer, Pierre-Olivier. Les « pré-actes » ..., p. 53.
- Walzer, Pierre-Olivier. Les « pré-actes »..., p. 13.
- 8 *L'Helvétie*, 13 février 1847.
- <sup>9</sup> L'Helvétie, 23 février 1847. Communiqué repris par Le Patriote Jurassien, 26 février 1847.
- Archives cantonales jurassiennes, Porrentruy, (ArCJ), Correspondance Stockmar, nº 53, Charles-Ferdinand Morel à Xavier Stockmar, 9 mars 1847.
- Walzer, Pierre-Olivier. Les « pré-actes » ..., p. 33.
- $^{\scriptscriptstyle 12}$  ArCJ, 240 J 1, lettre de Charles-Ferdinand Morel (1772-1848) à Jules Thurmann, 14 mai 1847.
- Da Silva, Jorge. *La vie intime de Charles-Ferdinand et Isabelle Morel*. Mémoire de master 2 en histoire contemporaine présenté à l'Université de Franche-Comté, Besançon, septembre 2016, p. 171.
- Cette situation perdure longtemps dans le Jura comme le révèle Paul-Otto Bessire dans le premier chapitre «L'appel de la terre natale» de son étude «Le Jura, entité nationale», p. 15-18 publié dans *Le livre du centenaire* de la Société jurassienne d'Émulation. Porrentruy, Société jurassienne d'Émulation, 1947, 319 p.
- <sup>15</sup> Capitani, François de. *Die Helvetische Gesellschaft. Die Gesellschaft im Wandel. Mitglieder und Gäste der Helvetischen Gesellschaft.* Frauenfeld; Stuttgart, Huber, 1983, 409 p.

Onze membres au moins de la Société helvétique sont issus de l'ancien Évêché de Bâle, dont Charles-Ferdinand Morel et son frère François Henri, et leur beau-frère Charles-Théodore Schaffter, ainsi que Sigismond Henri Wildermeth et plusieurs autres membres de la famille. Le beau-frère de Morel, Jean Godefroi Watt, pasteur à Orvin, précise qu'il est aussi membre de cette Société. Fondation Mémoires d'ici, Saint-Imier (ci-après Mici), Fonds Morel, Lettres à la famille Morel 9,31, 21 juillet 1811.

- Archives départementales du Haut-Rhin, Colmar (ADHR), 4 M 88, Copie de la lettre de Morel au sous-préfet de Delémont, 11 mars 1811.
- <sup>17</sup> Mici, Fonds Morel, Dossier 5.
- <sup>18</sup> Fondée en 1791. Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel (BPUN), SEPN Ms 2086.
- <sup>19</sup> Imer, Jean-François. Mémoire sur la culture des mûriers blancs et des vers à soie dans la partie occidentale de la Suisse. Neuchâtel, Fauche-Borel, 1811, 40 p.
- <sup>20</sup> ArCJ, 257 J 16.2-69, Revel, Cyp[rien]. *Notice biographique sur Jean-François Imer, pasteur de l'église de Neuveville, né en février 1744, décédé le 11 décembre 1822.* Communiquée à la Société jurassienne d'Émulation dans sa séance annuelle, à La Neuveville, le 22 septembre 1859. Neuveville, Impr. J. Graeub, 14 p., p. 7.
- Stadtarchiv Bern (SAB), Nachlass Bandelier, 1211, Registre de la Bibliothèque ambulante, p. 4.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., p. 1.

#### ACTES 2019 | HISTOIRE

- Les documents concernant la Bibliothèque ambulante ne mentionnent pas les prénoms des personnes citées; nous puisons ces précisions dans l'article du notaire J. Germiquet « Clerus Rauraciae reformatus (1530-1885)», Actes de la Société jurassienne d'Émulation, 1885-1888, p. 69-109, dans les ouvrages de Marie-Joseph Bopp Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart. Neustadt a. d. Aisch, Verlag Degener & Co, 1959, 709 p. et dans le complément paru dans l'ouvrage du même auteur Die evangelischen Gemeinden und Hohen Schulen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart. Neustadt a. d. Aisch, Verlag Degener & Co, 1963, p. 567-677.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 27 septembre 1809, p. 6 et 7.
- <sup>25</sup> SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 27 septembre 1809, p. 6.
- En septembre 1809, un hectolitre de froment est vendu 19 fr. sur le marché de Bienne. Le Messager du Haut-Rhin, n° 43, 26 octobre 1809.
- Fondation des Archives de l'ancien Évêché de Bâle, Porrentruy (AAEB), AD 657.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 27 septembre 1809, p. 7.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 27 septembre 1809, p. 8.
- <sup>30</sup> ADHR, 4 M 88, 22 mars 1811.
- Code pénal de 1810, document consulté sur le site ledroitcriminel.fr. Consulté le 4 mai 2019.
- <sup>32</sup> ADHR, 4 M 88, 15 février 1811.
- En fait, l'assemblée du 14 juin 1810 est la deuxième assemblée de Bibliothèque ambulante. SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., p. 12.
- 34 ADHR, 4 M 88, 11 mars 1811.
- 35 ADHR, 4 M 88, 13 mars 1811.
- La fête de la Pentecôte 1811 est fixée au 2 juin, le deuxième mercredi suivant correspond au 12 juin.
- <sup>37</sup> ADHR, 4 M 88, lettre enregistrée le 22 mars [1811 ou 1812].
- <sup>38</sup> ADHR, 4 M 88, 5 mars 1812.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 27 septembre 1809, p. 9-10.
- Mici, Fonds Morel, Dossier 2,16, 16 novembre 1809.
- <sup>41</sup> Mici, Fonds Église réformée jurassienne, liasse 6, n° 243, s. d.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., p. 2.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 12 juin 1811, Règlement art. 7, p. 20.
- <sup>44</sup> AAEB, AD 657.
- Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, t. 3, cahier nº 13, p. 1259.
- Le 3 mars 1809, le sous-préfet de Delémont, Holtz, annonce la nomination du sieur Graf en qualité de pasteur de l'Église consistoriale de Corgémont par décret impérial du 9 février précédent. Mici, Fonds de l'Église réformée jurassienne, liasse 6, n° 192. Graf démissionne en janvier 1810. Mici, Fonds de l'Église réformée jurassienne, liasse 6, n° 218.
- Mici, Fonds de l'Église réformée jurassienne, liasse 6, n° 255, lettre de Morel au sous-préfet de l'arrondissement de Delémont, 10 mars 1811.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 27 septembre 1809, p. 9.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 14 juin 1810, p. 16. M. Simmler, un des nouveaux membres, est désigné comme bibliothécaire adjoint.
- <sup>50</sup> SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 14 juin 1810, p. 16.
- <sup>51</sup> SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 13 juin 1811, p. 20, article 5.

- <sup>52</sup> SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., p. 2.
- Mici, Fonds Morel, Lettres à la famille Morel 3,70, 1810.
- <sup>54</sup> SAB, Registre..., 27 mai 1812, p. 27.
- <sup>55</sup> SAB, Registre..., 23 juin 1814, p. 31.
- <sup>56</sup> SAB, Registre..., 23 juin 1814, p. 31.
- Mici, Fonds Morel, Lettres à la famille Morel 3,70, 27 novembre 1816.
- <sup>58</sup> SAB, Registre..., 27 septembre 1809, p. 9.
- <sup>59</sup> SAB, Registre..., 14 juin 1810, p. 12.
- 60 SAB, Registre..., 14 juin 1810, p. 12.
- Mici, Fonds de l'Église réformée jurassienne, liasse 6, n° 208, 16 octobre 1810.
- Mici, Fonds de l'Église réformée jurassienne, liasse 6, nº 250, 9 décembre 1810.
- <sup>63</sup> SAB, Registre..., 14 juin 1810, p. 15.
- 64 SAB, Registre..., 14 juin 1810, p. 15.
- 65 SAB, Registre..., 14 juin 1810, p. 15.
- 66 SAB, Registre..., 14 juin 1810, p. 15-16.
- 67 SAB, Registre..., 12 juin 1811, p. 18.
- SAB, Registre..., 12 juin 1811 p. 24. Imer, Jean-François. *Mémoire sur la culture des mûriers blancs et des vers à soie dans la partie occidentale de la Suisse*. Couronné en 1809 par la Société d'Émulation patriotique de Neuchâtel. Neuchâtel, Impr. Fauche-Borel, 1811, 40 p.
- <sup>69</sup> Le procès-verbal de la séance précise la présence de 13 membres «seulement». SAB, Registre..., 12 juin 1811, p. 18.
- <sup>70</sup> ArCJ, 257 J 16.2-48, Jean-François Imer, *Ephemeron ou Journal historique*, cahier 41, 12 juin 1811.
- <sup>71</sup> SAB, Registre..., 12 juin 1811, p. 24.
- <sup>72</sup> SAB, Registre..., 27 mai 1812, p. 26.
- SAB, Registre..., 27 mai 1812, p. 27. *Introduction à l'étude de l'histoire universelle, dédiée à la jeunesse.* Par Jean-François Imer, pasteur à La Neuveville. Seconde édition, augmentée d'une Table chronologique, pour servir de table des matières. Lausanne, Hignou et comp., 1811, 475 p. Première édition, La Neuveville, Daniel Bacofe, 1797, VIII, 407 p.
- <sup>74</sup> Imer, J.-Fr., *Nouvel abrégé de la grammaire françoise*, Neuveville, 1793. *Nouvel abrégé de la grammaire françoise*. Neuveville, Imprimerie de Spineux et Bacofe, 1805, 69 p.
- SAB, Nachlass Bandelier, Registre..., 23 juin 1814, p. 32.
- ArCJ. 1 J 264.5, *Société statistique des districts du Jura. Prospectus.* Strasbourg, Imprimerie F. G. Levrault, p. 1.
- Kohler, X[avier]. « M. Jules Thurmann. Notice biographique » *Coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'Émulation*, pendant l'année 1855, p. 105-141, p. 112-114.
- <sup>78</sup> ArCJ. 1 J 264.5, p. 1.
- <sup>79</sup> ArCJ. 1 J 264.5, p. 2-3.
- <sup>80</sup> ArCJ. 1 J 264.5, p. 3.
- <sup>81</sup> Bulletin de la Société statistique des districts du Jura. Tome 1. Porrentruy, Imprimerie de L'Helvétie, 1832, 18 p. Ce bulletin fournit la liste des membres de la Société, p. 5.

#### ACTES 2019 | HISTOIRE

- <sup>82</sup> Mici, Fonds Morel, Lettres à la famille Morel 8,45, Thurmann Jules, s. d.
- <sup>83</sup> AAEB, 49 J Fonds Gouvernon, 13. Papiers des enfants de Charles-Félix Gouvernon, dont: Victor, 6 novembre 1832. Victor Gouvernon, géomètre, accueillera les émulateurs à Saignelégier le 30 septembre 1869.
- AAEB, 49 J Fonds Gouvernon, 13. Papiers des enfants de Charles-Félix Gouvernon, dont: Victor, 23 novembre 1832.
- <sup>85</sup> AAEB, 49 J, Fonds Gouvernon, 13. Papiers des enfants de Charles-Félix Gouvernon, dont: Victor, décembre 1832.
- <sup>86</sup> Jean-Pierre Bélet, alors vicaire à Porrentruy et membre de la Société statistique, indique dans les *Mémoires*, qu'il rédige durant sa retraite, qu'elle «finit par se fondre dans une nouvelle Société qui prit le nom de Société d'Émulation». Bélet, Jean-Pierre. *Mémoires pour servir à l'histoire du Pays de Porrentruy depuis l'invasion des alliés jusqu'en 1883.* Tome 1. Porrentruy, Le Jura, 1971, p. 112.
- <sup>87</sup> Bulletin de la Société statistique des districts du Jura. Séance constitutive, 10 septembre 1832, p. 10.
- <sup>88</sup> Mici, Lettres à la famille Morel, 8,45, 15 septembre 1832.
- <sup>89</sup> Société jurassienne d'Émulation, *Le livre du centenaire*, p. 227, 235, note 11. François Friche-Joset est engagé comme jardinier du jardin botanique rattaché au Collège de Porrentruy la même année 1832.
- 90 Société jurassienne d'Émulation, *Le livre du centenaire*, p. 227, 236, note 23.
- <sup>91</sup> Société jurassienne d'Émulation, Le livre du centenaire, p. 236, note 24.
- Bulletin de la Société statistique..., p. 16.
- <sup>93</sup> «Les origines de la Société jurassienne d'Émulation», *Le Démocrate*, 9 janvier 1946. Société jurassienne d'Émulation, *Le livre du centenaire*, p. 227.
- Porrentruy, Imprimerie de L'Helvétie, 1832, 18 p.
- 95 Bulletin de la Société statistique, p. 11-13.
- AAEB, 49 J 13, Papiers des enfants de Charles-Félix Gouvernon, dont: Victor, décembre 1832, Jules Thurmann à Victor Gouvernon.
- Tensions relatives aux réformes scolaires; l'administration du Collège de Porrentruy est révoquée par décision du Département de l'Éducation le 1<sup>er</sup> septembre 1832; une nouvelle administration se réunit le 4 octobre suivant. ArCJ, 5 ECP 4, 4 octobre 1832. La question du serment à la Constitution exigé du clergé suscite aussi de vives polémiques.
- <sup>98</sup> Mici, Fonds Morel, Lettres à la famille Morel 8,45, 3 juin 1833.
- <sup>99</sup> Bélet, Jean-Pierre. *Mémoires...*, tome 1, p. 111.
- <sup>100</sup> Mici, Fonds Morel, CHF 1,15.
- Kohler, Xavier. «M. Jules Thurmann. Notice biographique» Coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'Émulation, pendant l'année 1855, p. 114.
- Kohler, Xavier. «Célestin Nicolet», *Quelques biographies jurassiennes*. Porrentruy, Imp. et Lith. du Jura, 1898, p. 195-232, p. 206.
- <sup>103</sup> *L'Helvétie*, 8 novembre 1833.
- <sup>104</sup> *L'Helvétie,* 10 juin 1834. *L'Helvétie* du 17 juin 1834 rapporte que plus de 300 personnes ont participé au rassemblement.
- 105 *L'Helvétie*, 17 juin 1834.
- Stolz, Marie-Antoinette. Xavier Kohler..., p. 13.
- Walzer, Pierre-Olivier. Les « pré-actes »..., p. 110.

- Walzer, Pierre-Olivier, *Les « pré-actes »* ... programme d'études arrêté dans la présente séance [11 avril 1846] par Alexandre Daguet, p. 115.
- Walzer, Pierre-Olivier, *Les « pré-actes »*... p. 132, 26 septembre 1846.
- Walzer, Pierre-Olivier, Les « pré-actes »... p. 137, 14 novembre (et non septembre) 1846.
- Walzer, Pierre-Olivier, *Les « pré-actes »* ... p. 153, 30 août 1847.
- Walzer, Pierre-Olivier, Les « pré-actes »... p. 144, 30 janvier 1847.
- Walzer, Pierre-Olivier, Les « pré-actes »... p. 144, 7 février 1847.
- Walzer, Pierre-Olivier, Les « pré-actes »... p. 138, 20 novembre (et non septembre) 1846.
- Stemmelin, Joseph. *Mémoires d'un artisan de Porrentruy, écrits par lui-même*. Introduction et notes de François Noirjean. Porrentruy, Éditions du Pré-Carré, 1986, LXXXIV + 152 p. « Vie sociale et culturelle », p. LXXV-LXXXIV, et p. 108, note 32.
- Girard, Benoît. « Aux origines de la lecture publique dans le Jura: des cabinets de lecture », *Jurassica*, 19, 2005, p. 37-43.
- Imer, Frédéric. De l'importance des bibliothèques populaires, en particulier dans le Jura. Essai présenté à la Société jurassienne d'Émulation lors de son assemblée générale à La Neuveville, le 27 septembre 1854. Porrentruy, Victor Michel, 1854, 19 p., p. 18,
- <sup>118</sup> ArCJ, 240 J 4, 11 février 1847.
- <sup>119</sup> Pages 5-18.
- Coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'Émulation pendant l'année 1852, p. 123-124. Texte repris dans les Chansons de Louis Valentin Cuenin précédées d'une notice biographique de l'auteur par Xavier Kohler. Neuchâtel, Librairie F. Davoine, 1869, p. 61-63.
- Revel, Cyp[rien]. Notice biographique sur Jean-François Imer, pasteur de l'église de Neuveville, né en février 1744, décédé le 11 décembre 1822. Communiquée à la Société jurassienne d'Émulation dans sa séance annuelle, à La Neuveville, le 22 septembre 1859. Neuveville, J. Graeub, [1859], 14 p.
- Revel, Cyp[rien]. Notice biographique sur Jean-François Imer..., p. 8.
- « Inauguration du buste du doyen Morel», Actes de la Société jurassienne d'Émulation, 1865, p. 40-61.
- Souligné dans les *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, p. 55.
- <sup>125</sup> « Inauguration du buste du doyen Morel », p. 55-56.
- <sup>126</sup> « Inauguration du buste du doyen Morel », p. 58.
- Le Démocrate annonce la découverte lors du déplacement du buste du doyen Morel « de quelques pièces de monnaie ainsi que d'un parchemin mentionnant le nom des autorités communales et celui du pasteur en fonction lors de la mise en place du monument », 4 août 1973.